ASSEMBLEE GENERALE 2026

Mesdames et Messieurs, Chers Adhérents,
Comme chaque année vous êtes de plus en plus nombreux, merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation.
Cela prouve l'intérêt que vous portez à votre CIL et nous encourage à continuer notre action mis au service de notre grand Secteur Intercommunal Toulonnais, Valettois et Revestois.
Merci de votre soutien aux Bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps pour faire vivre notre CIL.
C'est donc avec la plus grande conviction que nous défendrons l'ensemble de nos Secteurs intercommunaux.

Déroulée de notre Assemblée Générale :

- **PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2026**
  - **VOTE DES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.**

- **BILAN FINANCIER, COMPTE DES RESULTATS 2026.**
  - **VOTE DES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.**

- **MONTANT DE LA COTISATION D'AHDESION AU C.I.L. AN 2027.**
  - **VOTE DES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.**

- **CHANGEMENT DE BANQUE.**
  - **VOTE DES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.**

- **REELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**
  - **VOTE DES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.**

- **REUNION PUBLIQUE AVEC LES ELUS.**
  - **DEMANDES DE TRAVAUX INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION PUBLIQUE.**

Je déclare l'Assemblée Générale 2026 ouverte.

Début : 17H30

Comité d'Intérêt Local des Favières et Lieux-Dits Environnants
(C.I.L. Intercommunal Toulon-La Valette-Le Revest).

Rapport moral et d'activités 2026

LE BRUIT, LA SECURITE ROUTIERE

Départementale 46, Route des Favières et Route de Dardennes

- Le bruit en général.
- La Vitesse excessive des Véhicules et Deux Roues.
- Les Dépassements hors bande blanche et dans les virages.
- L'insécurité des Personnes allant aux arrêts de bus.
- La recrudescence d'accidents.

Malgré des contrôles inopinés, exécutés par les forces de Police et de Gendarmerie, les incivilités sont toujours d'actualités.

Aujourd'hui Il est urgent de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la D46 ne soit plus considérée comme un espace de jeu, Il faut :

- Instaurer plus de contrôles inopinés par les forces de Police Municipale et de Gendarmerie.
- Des sanctions bien dissuasives, pas de « demi-mesure ».

En conclusion :
Ces deux portions de Départementale 46 « accidentogènes » doivent être réaménagées, (trottoirs, interceptions, piste cyclable protégée), afin de sécuriser les Piétons, les Cyclistes, le Trafic Routier et les Résidents.
Le Comité Intercommunal des Favières et Lieux-Dits environnants en fait la demande depuis plusieurs années (2018).

Afin de statuer sur les études et les travaux à entreprendre, une réunion s'est tenue en juillet (sur place).

Participants :
La Mairie de Toulon et son Antenne TPM. La Mairie de la Valette-Du-Var et son Antenne TPM.
Le Département du Var. Le CIL des Favières.

Quartier intercommunal de Gaudissard.

Le Chemin d'accès aux habitations, les inondations récurrentes, le curage du Gaudissard, l'aménagement de l'écoulement des eaux pluviales, les sangliers, l'accès des véhicules incendie.
Afin de statuer sur les études et les travaux à entreprendre, les responsabilités de chacun, une réunion a été effectuée (sur site) en Août 2026.

Participants :
La Mairie de Toulon et son Antenne TPM. La Mairie de la Valette-Du-Var et son Antenne TPM.
Des Résidents du Secteur. Le CIL des Favières.

DEMANDES DE TRAVAUX PRIORITAIRES.

Route des Favières D46 :

- Aménagements de la piste cyclable « 1600m ».
- Réalisation de trottoirs « 295 M » (secteur Toulonnais)
- Sécurisation de la sortie du Chemin de La Caladette.
- Sécurisation routière de la sortie en contre-sens de la boulangerie du col des chênes.

Route de Dardennes D46 :

- Réalisation de trottoirs « 140 M » (secteur Toulonnais).
- Tirage de la fibre secteur de la Résidence Solidaire des Favières.

Secteur Gaudissard, St honorât, Le vallon de la Sorbière, Le pas du Louchon :

- Curage du Gaudissard (tous quartiers).
- Écoulement des eaux pluviales (tous quartiers).
- Circulations de Résidents et l'accès des « Services Incendie et de Secours ». (Création de Zones dites « Refuge »).
- Reprise de l'enrobé dans certaines zones du chemin de Gaudissard.

Route de Tourris quartier La Chaberte :

- Dégradation du revêtement de la Route de Tourris (Projet de création d'un protocole d'accord avec la Soméca, carrière de Tourris).

NB :

- Les travaux prioritaires ainsi que vos demandes lors des « questions diverses » seront débattus, en Réunion Publique avec les Elus et les Intervenants.

LES TRAVAUX DEPUIS L'EXERCICE ECOULE.

- Aménagement du virage de la Route du Fort Coudon vers la Route de Tourris.
    - Mise en place de protections sécurisant :
        - ✓ L'arrêt bus « Coudon 2 »
        - ✓ Les personnes et écoliers attendant le bus.
        - ✓ La propriété jouxtant la centrale électrique.
- Mise en place de la plaque « Ancien Chemin de Tourris ».
- Remise en état, suite à accident, du container semi-enterré au N° 2232 Route de Tourris.
- Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales face au « Centre Aéré de Tourris ».
- Réparation du poteau « fibre » accidenté, au niveau du « Centre Aéré de Tourris ».

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2026

Passons au vote du rapport moral, des travaux écoulés :

Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Adopté à l'unanimité. MERCI

Fait à la Valette du Var le : jeudi 22 Octobre 2026

Robert GAVIN
Président du C.I.L.

Anne MARTINI
Secrétaire du C.I.L.

BILAN FINANCIER, COMPTE DES RESULTATS 2026

La parole est à notre trésorier, Monsieur Marc Menjeaud pour nous communiquer le compte des résultats et le bilan financer de l'Association.

- Le trésorier vous a présenté le bilan financier et le compte des résultats en date du 22 octobre 2026
  - Approbation du Bilan Financier et du Compte des résultats

Passons au vote

Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Adopté à l'unanimité. MERCI

ADHESIONS 2027 MONTANT DE LA COTISATION

- **Approbation du montant de la cotisation :**

La cotisation d'adhésion au C.I.L. est fixée à 5 €, redevable annuellement.

Passons au vote la cotisation d'adhésion au C.I.L :

Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Adopté à l'unanimité. MERCI

LE SITE WEB DU C.I.L. https://cilfavieres.fr

Vous y trouverez :

- L'historique & la vie des quartiers.
- Les demandes de travaux adressées aux deux Municipalités.
- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale et de la Réunion Publique.
- Les infos utiles « liens et numéros d'urgence », les actualités, la prévention, la sécurité, l'environnement.
- La prévention des forêts « l'ONF ».
- Les statuts de notre association ainsi que la rubrique « contact & adhésion ».

La communication, le dialogue avec le CIL :

- Adhérents, Sympathisants, dialoguez, proposez, participez, échangez, vivez votre quartier :
  - A partir du Site Web du C.I.L.
  - Par un mail au Président président@cilfavieres.fr
- Informez-nous !
  - Sans connaissance ou mise à jour de vos coordonnées le CIL ne peut pas vous transmettre les informations importantes concernant votre Secteur, votre Commune.
  - Aujourd'hui notre Trésorier est à votre disposition pour collecter ou modifier vos coordonnées.

Renouveler ou Adhérer au CIL des Favières « année 2026 » (5 €uros annuel) :

- Par l'intermédiaire de notre partenaire (HelloAsso). « *Paiement électronique sécurisé 400.000 Associations Françaises affilées ».*
- Auprès de notre Trésorier ici présent.
- Bilan 2025 : 46 Adhésions au CIL.

COMPTE BANCAIRE, DEMISSION, ELECTION ET REELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DANS LEUR FONCTION PAR LES ADHERANTS DU C.I.L. DES FAVIERES.

- Démission de notre 1er Vice-Président Mr BOURREE Pascal Elus en qualité d'Adjoint Municipal à La Valette-Du-Var (Cf à nos statuts Article 9).

- Élection de Mr GAVIN Bernard au Conseil d'Administration du CIL, en CA du 12 Avril 2026. (PV joint)
  - Elus à l'unanimité.

  Qui est contre ? Qui s'abstient ?
  Adopté à l'unanimité. MERCI

- Réélection, dans leurs fonctions respectives, des membres du Conseil d'Administration :
  - Le Tier des Membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires (Cf aux statuts Art 9) :
    - Mr. Feraud Patrick, Mme CHAMP Catherine, Mr. GAVIN Robert.
    - Les trois Membres du CA se présentent à leur réélection dans leurs fonctions respectives.

  Qui est contre ? Qui s'abstient ?
  Adopté à l'unanimité. MERCI

- Changement de compte bancaire de l'Association. (Cout élevé des prestations, contacts difficiles (gestion à Marseille), difficultés de gestion du compte par le Trésorier (une seule personne désignée pour la sécurité du compte « Sécuricode »).
  Lors du Conseil d'Administration, du Dimanche 11 octobre 2026, les conseillers ont voté à l'unanimité la recherche d'une nouvelle banque et le transfert des fonts de l'Association. (PV joint).
  Afin de confirmer la décision du Conseil d'Administration, cette décision est soumise à vos votes.

  Qui est contre ? Qui s'abstient ?
  Adopté à l'unanimité. MERCI

Je déclare l'Assemblée Générale clôturée, passons à la Réunion Publique avec les Élus.

Le Jeudi 22 Octobre 2026

Robert GAVIN
Président du C.I.L

Anne MARTINI
Secrétaire du C.I.L.

COMPTE RENDU FINANCIER

COMITE D'INTERET LOCAL INTERCOMMUNAL des FAVIERES & LIEUX DITS ENVIRONNANTS

COMPTE DES RESULTATS au Jeudi 22 Octobre 2026

TRESORERIE au : Mercredi 31 Décembre 2025	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
A) ACTIFS	1 178,48 €	0,00 €
TOTAL TRESORERIE	**1 178,48 €**	

PRODUITS				
PRODUITS Année 2025	Compte	TOTAL 51 - 52	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
706 - Prestation service	70	*0,00*	0,00	0,00
701 - 707 - Vente de produits de marchandises			0,00	0,00
74 - Subvention Département du Var	74	*500,00*	500,00	
756 - 758 Cotisations diverses: - Adhérents - Repas	75	*20,00*	20,00	0,00
76 - Produits financiers	76	*0,00*	0,00	
775 - Opérations de gestion: - Transferts Compte à Compte	77	*0,00*	0,00	0,00
777 - Quate-part des investissements virée au résultat			0,00	
789 - Report des ressources antérieures	78	*0,00*	0,00	
791 - Transfert de charges d'exploitation	79	*0,00*	0,00	
	B) RESSOURCES		520,00	0,00
	TOTAL PRODUIT		**520,00 €**	

CHARGES				
CHARGES Année 2025	Compte	TOTAL 51 - 52	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
606 - Achats : - matériels: informatique, de bureau	60	*0,00 €*	0,00 €	0,00 €
607 - Achats Marchandises Diverses (pour festivités)			0,00 €	0,00 €
613 - Location	61	*94,98 €*	0,00 €	
615 - Entretien - Réparation			0,00 €	
616 - Primes d'assurance – Responsabilité civile			94,98 €	
622 - Paiement intérim	62	*107,69 €*	0,00 €	0,00 €
625 - Frais de manifestations : Mission – Reception – Déplacement			0,00 €	0,00 €
626 - Frais : Téléphone – Timbres - Site Web			107,69 €	0,00 €
63 - Impôts et Taxes	63	*0,00 €*	0,00 €	
64 - Charge personnel	64	*0,00 €*	0,00 €	
65 - Charge gestion courante	65	*0,00 €*	0,00 €	
66 - Service bancaire : Tenue de compte bancaire	66	*114,00 €*	114,00 €	
67 - 671 Charges financières: - Transferts Compte à Compte - Dons - Virements	67	*0,00 €*	0,00 €	0,00 €
689 - Engagement à réaliser sur ressources affectées	68	*0,00 €*	0,00 €	
69 - Impôts et assimilés	69	*0,00 €*	0,00 €	
	C) CHARGES		316,67 €	0,00 €
	TOTAL CHARGES		**316,67 €**	

TRESORERIE au : Jeudi 22 Octobre 2026	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
ACTIFS :A + B – C	1 381,81 €	0,00 €
TOTAL TRESORERIE	**1 381,81 €**	

Lu & approuvé à la valette du Var, le Jeudi 22 Octobre 2026

Le Président
M, Robert GAVIN

Le Trésorier
M, Marc MENJEAUD

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU DIMANCHE 12 AVRIL 2026

NOM DE L'ASSOCIATION :

Comité d'Intérêt Local Des Favières et Lieux-Dits Environnants
(C.I.L. Intercommunal Toulon- La Valette- Le Revest)

ADRESSE DE L'ASSOCIATION :
1652 Route de Tourris La chaberte 83160 La Valette-Du-Var

Une réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration de l'Association s'est tenue le 12 Avril 2026 à 09h30, chez le Président, entre les Membres du Conseil d'Administration et du Bureau du CIL.
Huit (8) des membres présents ou représentés Deux (2) ont assisté à la réunion sur les Dix (10) membres qui composent le CA. Leur présence a été notifiée conformément aux conditions du quorum exigées par les statuts du CIL. La délibération est donc validée.

Monsieur GAVIN Robert conduit la réunion en sa qualité de Président de l'Association. Il rappelle que la réunion du CA Exceptionnel a été organisé en vue de délibérer sur les ordres du jour suivant :

- Prendre acte de la démission de M. BOURREE Pascal, faisant suite à son élection au Conseil Municipal de la Valette-Du-Var en qualité d'Adjoint. Il est démissionnaire de son statut de Vice-Président « chargé des travaux », de sa participation comme Membre du Conseil d'Administration et du Bureau du CIL, CF aux statuts de l'Association du 12 octobre 2023 dans son Article 9.
- Demande de M. GAVIN Bernard, adhérent au CIL des Favières, d'être élu au Conseil d'Administration en qualité de Membre.

Au terme de la réunion, la résolution suivante est soumise au vote :
Election, de M. GAVIN bernard comme « Membre du Conseil d'Administration ». Vote à main levée.
Pour : 10 voix (dont 2 procurations). **Abstention** : 0 voix **Contre** : 0 voix.

- Par ce vote, les Membres du CA présents et représentés ont décidés de valider la demande d'adhésion au Conseil d'Administration de M. GAVIN Bernard.
- Constat et approbation, Cf aux statuts du CIL, de la démission de M. BOURREE Pascal.

Annexes jointes au présent procès-verbal :

- La feuille de présence dûment remplie par les participants au CA.
- La liste actualisée des Membres du Conseil d'Administration.
- Les 2 (deux) procurations de vote de Mme BOUCHET Hélène et de M. LAUER Michel.

La réunion s'est clôturée à 11h00
PV Acté et Signé le Dimanche 12 Avril 2026 à 11h00

LE PRÉSIDENT
GAVIN Robert

LA SECRÉTAIRE
MARTINI Anne

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

NOM DE L'ASSOCIATION :

Comité d'Intérêt Local Des Favières et Lieux-Dits Environnants
(C.I.L. Intercommunal Toulon- La Valette- Le Revest)

ADRESSE DE L'ASSOCIATION :
1652 Route de Tourris La chaberte 83160 La Valette-Du-Var

Une réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration de l'Association s'est tenue le 11 Octobre 2026 à 09h00, chez le Président, entre les Membres du Conseil d'Administration et du Bureau du CIL.
Sept (7) des membres présents ont assisté à la réunion sur les Dix (10) membres qui composent le CA. Leur présence a été notifiée conformément aux conditions du quorum exigées par les statuts du CIL. La délibération est donc validée.

Monsieur GAVIN Robert conduit la réunion en sa qualité de Président de l'Association. Il rappelle que la réunion du CA Exceptionnel a été organisé en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Demande du Trésorier d'effectuer un changement de banque afin de minimiser les couts ainsi que de facilité l'accès aux comptes bancaires (certicode sur deux personnes. (Le Président et le Trésorier).

Au terme de la réunion, la résolution suivante est soumise au vote :

Recherche d'une banque moins contraignante et moins onéreuse. Les Membres du Conseil d'Administration ont voté à main levée.

Pour : 7 voix **Abstention** : 0 voix **Contre** : 0 voix.

- Par ce vote, les Membres du CA présents ont décidés de valider la demande du Trésorier de changer de banque et d'effectuer le transfert des fonts dans le nouvel établissement bancaire.

Annexe jointe au présent procès-verbal :

- La feuille de présence dûment remplie par les participants au CA.

La réunion s'est clôturée à 10h50
PV Acté et Signé le Dimanche 11 Octobre 2026 à 10h50

LE PRÉSIDENT
GAVIN Robert

LA SECRÉTAIRE
MARTINI Anne

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL INTERCOMMUNAL DES FAVIERES ET LIEUX-DITS ENVIRONANTS

Nom / Prénom	Adresse	Fonction
Mme BOUCHET Hélène	2206 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette-Du-Var	Membre du CA
Mr GAVIN Bernard	1652 Rte de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Membre du CA
Mme CHAMP Catherine	2528 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Membre du CA
Mr FERAUD Patrick	176 bis Ancien Ch. du Revest Les Favières 83160 La Valette du Var	Trésorier Adjoint Membre du Bureau Membre du CA
Mr GAVIN Robert	1652 Rte de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Président Membre du Bureau Membre du CA
Mr GOUEROU Thierry	1854 Rte de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Secrétaire Adjoint Membre du Bureau Membre du CA
Mr LAUER Michel	7 Route du fort Coudon La Chaberte 83160 La Valette du Var	Membre du CA
Mr MARTINEZ Jean-Pierre	1 Route du fort Coudon La Chaberte 83160 La Valette du Var	1er Vice-président Membre du Bureau Membre du CA Webmaster
Mme MARTINI Anne	601 Route de Tourris Les Favières 83160 La Valette du Var	Secrétaire Générale Membre du CA et du Bureau
Mr MENJEAUD Marc	2211 Route de Tourris La Chaberte 83160 La Valette du Var	Trésorier Membre du CA Membre du Bureau Gestionnaire du compte bancaire du CIL

Fait à La Valette-du-Var le : Jeudi 22 Octobre 2026

M. GAVIN Robert
Le Président du CIL Intercommunal
Des Favières et Lieux-Dits Environnants



Mme MARTINI Anne
Secrétaire Générale du CIL Intercommunal
des Favières et Lieux-Dits Environnants

